Ca du 9 février 2012.

RENTREE 2012 : une « nouvelle saignée » du second degré est appliquée ! motion commune élus FCPE et SNES-FSU.

Alors que la crise économique aggrave les difficultés sociales, rendant encore plus indispensable de disposer de services publics de qualité, les « Diafoirus » du ministère de l'Education Nationale ont décidé de pratiquer une « nouvelle saignée » sur le second degré, pour la rentrée 2012.

Depuis 2007, l'académie de Versailles a perdu 3021 emplois dans le second degré ; pour la rentrée 2012, ce sera 495 emplois, pour l'Essonne 116 ETP. Les élèves et les enseignants de notre département sont victimes de cette politique dogmatique du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite alors que les effectifs remontent pour la troisième année consécutive (**+ 61 000 en 2012**).

Dans notre établissement cela se traduit par la suppression de :

- 1 poste en Ses.
- 1 poste de Eco gestion.

et seulement, la création de :
- 1 poste en espagnol
- 1 poste en lettres classiques.

Nous souhaitons que notre établissement puisse s'inscrire concrètement dans l'ambitieuse mission humaniste et républicaine d'assurer la réussite de tous les élèves.

Le service public d'éducation doit continuer à assurer à tous les jeunes des conditions d'études satisfaisantes, permettant à tous et à chacun d'entre eux de réussir à l'école.

C'est pourquoi nous nous opposons aux classes surchargées ! Nous devons revenir à 24 élèves par classe en collège LP et 27 en lycée. Nous revendiquons une réforme du lycée qui n'est pas un outil de destruction de l'emploi en réduisant les horaires d'enseignement à la portion congrue (nouvelle réforme de la série technologique) mais qui nous donnent les moyens d'assurer options, dédoublements, groupes de soutien, pratiques volontaires (association sportive, chorale, etc…), aides aux devoirs dans le cadre de l'école, et qui permettent à chaque stagiaire d'apprendre leur métier dans la sérénité.

C'est pourquoi nous nous opposons à l'imposition massive d'heures supplémentaires et à la multiplication des services d'enseignants partagés entre 2 ou plusieurs établissements. Il faut des postes complets afin d'assurer stabilité, disponibilité et efficacité des professeurs, que rendent impossibles les horaires alourdis, la surcharge de travail et le stress.

Notre responsabilité est importante : il nous revient collectivement de défendre la qualité du Service Public pour tous et de nous indigner du sort que l'Etat lui réserve. Aussi, nous, membres du Conseil d'Administration (et notamment les élus représentant parents, enseignants, personnels, élèves) nous voteront la répartition proposée par notre direction, non pas car nous acceptons le sort qui nous ait fait, mais car elle entérine le manque criant de moyens, puisque une dotation complémentaire est demandée, à hauteur de 15 heures dont 12 heures postes. Voir motions annexées par matière.

Nous soutenons l'action des enseignants qui ont refusé des Heures Supplémentaires qui détruisent l'emploi. Nous exigeons avec eux la transformation de celles-ci en postes et une dotation abondée dans le cadre d'un véritable plan de relance pour l'Education afin de faire face au défi de la réussite de tous les jeunes.

Mr le Ministre, nous EXIGEONS L'ARRET DES SUPPRESSIONS DE POSTES à L'EDUCATION NATIONALE